

## 5.2 LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

### 5.2.1 Services financiers

L'évolution en Amérique du Nord vers un libre-échange des services financiers et l'intégration des marchés des capitaux reflète un mouvement déjà bien amorcé au Canada en réaction aux forces mondiales. Selon certains, le Canada ne saurait faire abstraction de ces pressions internationales sans courir le risque de reléguer ses banques et ses autres institutions financières à un rôle régional qui les couperait — et couperait le pays — des principaux marchés des capitaux mondiaux<sup>118</sup>.

Les dispositions de l'ALE sur les services financiers pourraient jouer un rôle considérable d'accélération ou de ralentissement du processus de mondialisation au Canada, selon la perception qu'on a de la situation actuelle des institutions financières nord-américaines et de leur réglementation.

Certains analystes sont d'avis que la réglementation américaine s'écarte de plus en plus de celle des autres grands centres financiers, comme Londres et Tokyo, ce qui entrave l'innovation et les regroupements nécessaires pour soutenir la concurrence mondiale. Si le Canada adopte des méthodes américaines, cela «reléguera peut-être notre secteur des services à un rôle de succursale semblable à celui de notre secteur manufacturier<sup>119</sup>» sans le rendre plus compétitif à l'échelle mondiale.

Il existe depuis longtemps aux États-Unis des lois et des règlements qui empêchent les opérations bancaires entre États ainsi que les transactions commerciales et les investissements conjoints. Dans le cadre de l'ALE, les États-Unis se sont engagés à «faire de leur mieux» pour atténuer ces restrictions, mais les progrès sont lents. Cela pourrait nuire aux sociétés canadiennes qui offrent des services financiers et qui essaient de pénétrer le marché américain et de participer en même temps aux marchés mondiaux.

Si les États-Unis modifient leur réglementation intérieure, de nouveaux débouchés s'ouvriront aux services financiers canadiens. De plus, grâce aux dispositions financières de l'ALE, la simple présence de grandes institutions financières américaines au Canada pourrait intensifier suffisamment la concurrence pour accélérer la restructuration du secteur financier canadien. De cette façon, l'ALE pourrait donc amener indirectement le Canada à exporter ses services financiers au marché international, même si les États-Unis et les banques américaines ne sont pas en mesure de le faire.

---

<sup>118</sup> COURCHENE, T.J., 1988, *Procès-verbaux et témoignages*, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, 28 juillet.

<sup>119</sup> ONTARIO, ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario, «Background Notes», *Ontario Study of the Service Sector*, mai 1986, p. 25. Cette étude a été réalisée par George Radwanski.